



Aménagement du bâtiment "Perspective"

245 Rue Garibaldi

69003 LYON



ARCHITECTE :

EUTOPIA ARCHITECTURE
10, Rue Patinaud
42000 SAINT-ETIENNE
Tél : 04 77 46 15 22



ECONOMISTE DE LA CONSTRUCTION :

MD-ECOBAT
42, Boulevard Antonio Vivaldi
42000 SAINT ETIENNE
Tél : 06 85 15 94 96



BE FLUIDES :

COGIFLUIDE
51, Rue Sibert, Parc Novaciere Bât. 54
42400 SAINT-CHAMOND



BE STRUCTURE :

BOST Ingénierie
1997 Rue Jean Rostand
42350 La Talaudière
Tél : 04 77 43 01 90



BET DATA CENTER :

ALTERNET
7 / 7 Bis Rue Abel Hovelacque
75013 PARIS
Tél : 01 53 79 04 00



MAITRE D'OUVRAGE

SGAMI SUD-EST - Direction de l'immobilier
20 Rue de l'Espérance
69003 LYON

Lot n°4

MENUISERIE INT BOIS

C.C.T.P. Consultation

Dossier	MD-0080
Date	31/03/2026
Phase	DCE
Indice	



Sommaire

Blocs-portes.....	8
Ouvrages divers.....	18





Code	Désignation
4.1	<u>Prescriptions Générales</u>
4.1.1	<u>Définition de l'opération et intervenants</u> L'opération a pour objectif le transfert de la DISC avec l'aménagement d'un bâtiment existant "Perspective", réalisation du bureau et Data Center au 245 Rue Garibaldi à Lyon 69003 Les travaux seront réalisés dans un premier temps au rez de chaussée et au R+2. ("Phase 1") Les travaux du R+1 seront réalisés dans un deuxième temps en continuité de la "phase 1" après l'installation des tiers occupants du rez de chaussée et R+2 ("Phase 2") Lors de la consultation, il est fournis aux entreprises un CCTP sous format Pdf ainsi qu'une DPGF sous format Excel.  Les corps d'état concernés sont définis ci-après : - Lot n°1 DESAMANTAGE - CURAGE - Lot n°2 MACONNERIE - ETANCHEITE - Lot n°3 SERRURERIE - Lot n°4 MENUISERIE INT BOIS - Lot n°5 PLATRERIE-PEINTURE-PLAFOND - Lot n°6 SOLS SOUPLES / CARRELAGE - Lot n°7 ELECTRICITE CFO - Lot n°8 ELECTRICITE CFA/SURETE - Lot n°9 PLOMBERIE CVC
4.1.2	<u>CCTP - Cahier des Clauses Techniques Particulières</u> Le Cahier des Clauses Techniques Particulières a pour objet de définir l'ensemble des prestations et leurs modes d'exécution. Il n'a aucun caractère limitatif, l'entreprise devant l'intégralité des travaux nécessaires au complet et parfait achèvement des ouvrages qui lui sont demandés. Les références à des marques commerciales, spécifiées au cours du présent CCTP, ont pour objet de préciser la référence de valeur qualitative (Technique ou Architecturale) souhaitée ou imposée selon les cas. L'entrepreneur peut proposer d'autres marques ou types à l'approbation du maître d'œuvre, dans la mesure où ces propositions sont qualitativement supérieures ou égales à la référence de base. A l'appui de ses propositions, l'entrepreneur doit fournir obligatoirement les documents nécessaires à l'appréciation de l'équivalence qualitative
4.1.3	<u>Décomposition de Prix Global et Forfaitaire</u> La Décomposition de Prix Global et Forfaitaire (DPGF) comporte des quantités qui sont données à titre indicative. L'ensemble des quantités seront à contrôler par l'entreprise titulaire du lot et seront renseignés, si le besoin est, dans le DPGF. Seules la description et la localisation des ouvrages sont contractuelles. L'entreprise doit remettre un prix global et forfaitaire pour l'ensemble des prestations décrites au CCTP en prenant en compte l'ensemble des dispositions sécuritaires, de phasage, d'hygiène et autres... suivant documents joints à l'appel d'offre. L'entreprise en doit la vérification et la validation. Elle a toute latitude pour modifier ou compléter ce document.



Code	Désignation
4.1.4	<u>Limites de responsabilité</u> Le présent document précise uniquement les objectifs techniques et architecturaux à atteindre. Les éventuelles dimensions données au sein du présent document sont données à titre indicatif et devront être validées par l'entreprise et son bureau de contrôle dans le cadre de son offre. L'entreprise prend à sa charge les études nécessaires à la réalisation de son ouvrage En aucun cas, la responsabilité de la Maîtrise d'oeuvre ne pourra être engagée pour ce qui concerne le dimensionnement des éléments de fixations et d'ordre structurel, dans le sens où l'entrepreneur de part sa spécialité doit fournir les notes de calculs et justifications nécessaires pour validation par le bureau de contrôle avant tout démarrage de ses prestations. Dans le cas où l'entreprise modifie la définition des dits ouvrages de support, elle devra le faire au sein d'une annexe et la joindre à son offre. Faute de quoi, l'entreprise accepte sans réserves les prestations demandées. Les entreprises devront prendre connaissance de l'ensemble des documents de la consultation y compris les CCTP, plans, pièces annexes et divers des autres lots Chaque entreprise devra une coordination parafite avec les autres corps d'état Chaque entreprise doit la protection de ses ouvrages jusqu'à la réception des travaux En cas de grutage, livraisons ou autre nécessitant un accès depuis la voie publique, l'entreprise devra faire les démarches et demandes nécessaire auprès de la ville. L'entreprise aura la responsabilité des événements pouvant survenir lors de ses éventuelles interventions
4.1.5	<u>Documents Référentiels</u> Les matériaux mis en oeuvre et l'exécution des ouvrages devront être conformes aux documents normatifs : normes, lois, décrets, circulaires etc en vigueur. Les ouvrages seront exécutés en conformité avec l'ensemble des règles professionnelles applicables et notamment : - Documents Techniques Unifiés DTU - Normes techniques - Avis Techniques - REEF - Etc... Les matériaux utilisés seront conformes aux normes françaises et européennes applicables à ceux-ci, avec notamment : - Matériau avec marquage NF et CE - Titulaire d'un Procès Verbal d'essai en cours de validité - Labels, classements et autres suivant typologie des ouvrages - Etc... Le marquage CE étant de nature réglementaire et obligatoire pour les produits de construction, n'est pas systématiquement rappelé au sein du présent CCTP. L'entrepreneur doit connaître tous les règlements, lois, etc afférents à sa spécialité. Il ne sera toléré aucune dérogation aux règles édictées, et le fait, par l'entrepreneur de ne pas s'y conformer strictement, entraînera le refus systématique par la Maîtrise d'oeuvre des ouvrages non conformes. L'entrepreneur assumera l'ensemble des frais engendrés consécutifs à des prestations non conformes.
4.1.6	<u>Documents de Consultation</u> Chaque point technique devra être conforme aux exigences du Maître d'Ouvrage (Plans, Coupes, Élévations, Plans de détails, etc. .). Dans le cas d'incohérence entre le CCTP et ces plans, ce sont les plans qui priment. Cependant, l'entreprise devra en informer le Maître d'oeuvre En aucun cas, l'entreprise ne pourra faire valoir un quelconque supplément à son offre, du fait d'une incohérence non soulevée au moment de la remise de son offre. L'entreprise pourra fournir des équivalences par rapport aux prescriptions demandées L'entrepreneur sera tenu de présenter tous les échantillons de toute nature et tous les prototypes jugés nécessaires sans limitation numérique ou dimensionnelle, les frais afférents à la réalisation de ces échantillons sont à la charge de l'entrepreneur.
4.1.7	<u>Vérifications des côtes sur plans</u> Avant toute exécution, l'entrepreneur du présent lot est tenu de vérifier l'ensemble des côtes portées sur les plans qui lui sont remis. En cas d'erreurs ou de manque d'information, Il devra immédiatement le signaler au Maître d'oeuvre et proposer les solutions permettant de réaliser les travaux.
4.1.8	<u>Calendrier des travaux</u> L'entreprise devra fournir au MOE et à l'OPC un calendrier détaillé par tâche ou ensemble de tâche indissociable à réaliser ainsi que tous les renseignements nécessaires à l'établissement du calendrier des travaux, et ce dans un délai de 15 jours après la notification de l'OS de début de période de préparation.





Code	Désignation
4.1.9	<u>Connaissance des lieux</u> L'entrepreneur du présent lot ne saurait prévaloir postérieurement à la consultation du marché d'une connaissance insuffisante des lieux, sites, limites de terrains d'implantation des ouvrages, état des supports, non plus que tous les éléments locaux, tels que: nature des sols, moyen d'accès, conditions climatiques, manques d'informations et sujétions diverses en relation avec l'exécution de ses travaux. En aucun cas les entreprises ne pourront arguer d'une méconnaissance des lieux pour se soustraire à leurs obligations, ou réclamer des suppléments de prix.
4.1.10	<u>Responsabilités Collectives</u> Conformément au décret du 8 Janvier 1965 concernant la sécurité des personnes, toutes les mesures de sécurité nécessaires à la protection des personnes extérieures à la réalisation du chantier (passants, visiteurs, etc) ainsi que toutes personnes participant aux travaux devront être prévues à la charge de l'entrepreneur. Bien que la responsabilité de Maître d'Œuvre ne puisse en aucun cas être mise en cause à ce titre, l'entrepreneur ne pourra refuser de compléter ou d'améliorer les mesures de protection déjà prises si elles sont jugées insuffisantes. L'Entreprise doit mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour la protection de ses matériaux et de ses ouvrages, contre le risque de vol, détournement, et dégradations de toute origine (vandalisme, climat ...) et ce jusqu'à la réception des travaux. De plus, pendant l'exécution de ses travaux, l'Entreprise doit : - d'une part, prendre toutes les précautions nécessaires pour ne pas causer de dégradations aux matériaux ou ouvrages des autres entreprises. Elle reste responsable des conséquences résultantes aux infractions à ces obligations - d'autre part, prendre toutes les protections nécessaires vis-à-vis des ouvrages existants et autres tels que mobilier, équipement ... Elle assumera les frais de remise en état pour toute dégradation éventuelle. En aucun cas, ces frais ne pourront être supportés par le Maître d'Ouvrage. Les DTU précisent les tolérances, planimétries, états des surfaces, arases, etc, des différents ouvrages. Chaque entreprise devra la réception des supports réalisés par un autre corps d'état, en cas de litige, l'entreprise devra en informer le Maître d'œuvre dans les meilleurs délais L'exécution des travaux implique l'acceptation des supports sans réserve. L'entreprise aura notamment à sa charge : - échafaudages, nacelles et tous autres moyens d'accès pour réalisation de ses prestations - moyens de levage éventuels pour mise en place de ses éléments - l'établissement de toutes protections et dispositions permettant le montage des matériaux, la dépose des ouvrages, la descente et l'évacuation et/ou le tri de ses gravois, sans risque pour les personnes, piétons et pour les constructions proprement dites ou voisines - le repliement de ses installations - la remise en état des lieux et des abords, y compris nettoyage et enlèvement et/ou tri des gravois. NOTA : les prix unitaires de l'Entreprise devront comporter l'ensemble des sujétions d'exécution, notamment en ce qui concerne les moyens nécessaires (échafaudages, nacelles ...) à mettre en œuvre pour réaliser les prestations décrites au sein du devis.
4.1.11	<u>Plans d'Exécution, réservation et percements</u> L'entrepreneur établit à ses frais tous les plans dits d'atelier et de chantier exécution, comprenant: - les nomenclatures correspondantes, - les notes de calculs, - les détails et épures, - les caractéristiques des matériels proposés, - tous documents indispensables à la parfaite définition et exécution des ouvrages et à la mise en œuvre coordonnée de l'ensemble des ouvrages impliqués. L'ensemble de ces plans devront être visé par le Maître d'Oeuvre et le Bureau de Contrôle Dans un délai de 15 jours après la notification de l'OS de démarrage de la période de préparation, l'entreprise devra transmettre au lot 01 les demandes de percements / carotages / réservations Dans les ouvrages horizontaux de structure en béton armé ou en maçonnerie, les calfeutremments et les bouchements des réservations ou des percements, seront à la charge des entreprises demandeuses. Fourreaux : Dans les éléments de structure ou de cloisons, chaque entrepreneur doit la mise en place de fourreaux pour assurer le passage de ses canalisations. La mise en place de ces fourreaux et leurs scellements est à la charge des entreprises concernées. L'entrepreneur devra raser ses fourreaux à 25 mm des nus finis des ouvrages traversés et le calfeutrement sera assuré par produits assurant l'étanchéité. Ce produit devra être compatible pour assurer la stabilité dans le temps, l'efficacité acoustique et le comportement au feu. L'incorporation des fourreaux et gaines avant coulage, l'accrochage aux armatures, est à la charge de chaque entrepreneur ainsi que la surveillance pendant les opérations de coulage et décoffrage.





Code	Désignation
4.1.12	<u>Réception des supports</u> Les DTU précisent les tolérances, planimétries, états des surfaces, arases, etc, des différents ouvrages. Chaque entreprise devra la réception des supports réalisés par un autre corps d'état, en cas de litige, l'entreprise devra en informer le Maître d'œuvre dans les meilleurs délais L'exécution des travaux implique l'acceptation des supports sans réserve.
4.1.13	<u>Variante</u> Le présent projet n'est pas concerné par une/des variante(s) optionnelle(s).
4.1.14	<u>Prestations supplémentaires éventuelles</u> Le présent projet n'est pas concerné par une/des prestation(s) supplémentaire(s) éventuelle(s).
4.1.15	<u>Tranche optionnelle</u> Tranche optionnelle 1 : Local stockage produits dangereux Pour les lots 2, 7 et 9 Tranche optionnelle 2 "Cloisons intérieures vitrées en acier coupe feu 1 heure" Pour le lot 3 Les autres lots ne sont pas concernés par une tranche optionnelle Le chiffrage des tranches optionnelles est obligatoire
4.1.16	<u>Nettoyage de Chantier</u> L'entreprise devra un nettoyage et enlèvement des gravois journalier du chantier ainsi qu'un général à la fin de son intervention. Le chantier devra être maintenu dans le plus grand état de propreté. Dans le cas contraire, le maître d'œuvre se réserve le droit de nommer et faire venir une entreprise indépendante, dès le deuxième rappel, pour réaliser cette prestation si le travail réalisé par le titulaire du présent lot ne s'avérerait pas satisfaisant. Les frais occasionnés seront supportés par les entreprises concernées ou le compte prorata si les responsabilités ne peuvent être établies.
4.1.17	<u>Tris et recyclage des déchets</u> Dans un souci de respect environnemental, de valorisation et de recyclage des déchets, il sera mis en place un tri des déchets La gestion des déchets devra prendre en compte les points suivants. - diagnostics et repérages avant démolition - désignation et quantitatifs des matériaux à évacuer - méthodologies prescrites - recyclage sur place (terrassements, démolitions, ...) - réduction des débris et chutes : calepinages et optimisation - plan d'installation de chantier (collecte, flux, stockage et évacuation) - procédures d'alerte sur chantier et actions correctives - suivi des déchets (BSD et justification de valorisation) Cette démarche devra être intégrée au sein chaque entreprise

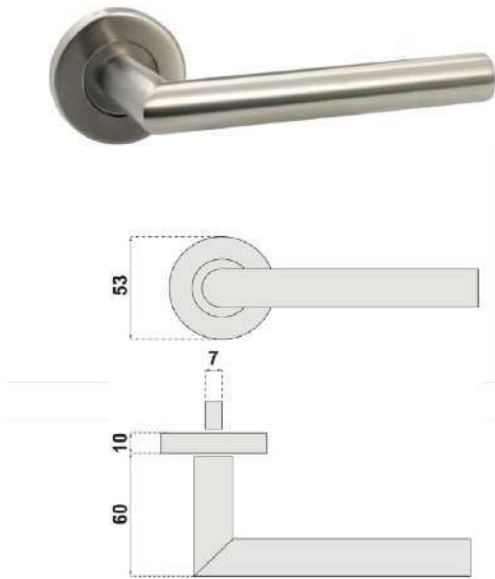


Code	Désignation
4.1.18	Frais à prévoir L'entreprise devra incorporer à l'étude de son prix les frais lui incombant : - Les frais divers découlant du CCTP et de son Annexe tels que frais de voirie, frais de mise en décharge, les consommations pour le bureau de chantier, les compteurs et consommations d'eau et électricité, les clôtures éventuelles, etc.,... - Les moyens de levage et d'approvisionnement des matériaux - Matériel adapté pour les travaux en hauteur - Les dossiers des ouvrages exécutés - Les prix forfaitaires comprennent toutes les fournitures, façons et accessoires nécessaires au parfait achèvement des ouvrages en conformité avec l'art de bâtir et avec les lois et règlements en vigueur, même si certaines de ces fournitures ou façons ne sont pas expressément mentionnées dans les documents relatifs à ces ouvrages. - Les entrepreneurs ne pourront pas modifier ultérieurement leur prix forfaitaire en invoquant une définition insuffisante des travaux qu'ils sont présumés connaître parfaitement au moment de l'établissement de ce prix. - "Les dépenses communes d'investissement sont imputées en fonction des lots suivants : - Lot Maçonnerie-Étanchéité pour : - Bungalow base vie de chantier - Barrières extérieures de 2.00 m ht pour fermeture zones chantier - Bennes de chantier pour tri sélectif des déchets - L'emplacement des zones de stationnement pour les véhicules des entreprises - Les panneaux réglementaires de chantier et de permis de construire à définir en phase de préparation de chantier (portant les indications habituelles : maîtrise d'ouvrage et d'œuvre, intervenants et entreprises, photos, présentation du projet, etc...). Ce panneau sera réalisé suivant les indications du maître d'œuvre. La dépose et l'enlèvement en fin de chantier sont de fait inclus à la prestation. - La signalisation réglementaire "port du casque obligatoire" "chantier interdit au public" "piétons passez en face" etc... et balisage nocturne - La fourniture et l'implantation des zones de stockage des bennes, zone de tri et de gestion des déchets de chantier - Branchements provisoire de chantier eau, électricité, téléphone depuis les réseaux publics avec armoire de chantier, coffrets et sous compteurs, retrait et enlèvement en fin de chantier y compris tranchées - Réseau provisoire d'assainissement des eaux usées, eaux vannes des sanitaires de chantier - Nettoyage hebdomadaire de la base vie - Lot Plâtrerie-Peinture-Plafond pour : - Pré-nettoyage de chantier pour les Opérations Préalables à la Réception - Pré-nettoyage de chantier pour la réception - A la charge du maître d'ouvrage : - Nettoyage final de livraison par une entreprise spécialisée - Les dépenses communes de consommation sont imputables au compte prorata. La gestion du compte prorata est à charge du titulaire du marché du lot Plâtrerie-Peinture-Plafond. Cela concerne notamment les dépenses de consommation d'eau et d'électricité, toute dépense qui serait portée expressément au débit du compte soit par les documents contractuels soit par une décision des entreprises. - Ces dépenses seront réparties au prorata du montant des situations cumulées de chaque entrepreneur. A ce titre chaque lot du marché prévoit dans son offre un montant compensatoire à reverser à l'entreprise adjudicataire du lot désigné pour le compte prorata."
4.1.19	Confidentialité Dans le respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur en matière de protection du secret de la défense nationale, de la sûreté de l'Etat et des informations sensibles, les entreprises s'engagent à prendre à l'occasion de la consultation lancée dans le cadre de la consultation pour la réhabilitation du bâtiment "Perspective" (69), toutes les mesures pour assurer la non divulgation de toute information dont elle a connaissance ou qu'elle viendrait à connaître à l'occasion de cette consultation, et pour assurer la protection en tous lieux des informations qui viendraient à lui être communiquées dans le cadre de cette prestation. Elle s'engage à ce que l'entreprise qu'elle représente ne fasse aucune mention des prestations qui lui sont confiées sur le site du du bâtiment "Perspective" (69) que ce soit dans le cadre de sa communication interne ou externe. Les personnes ayant connaissance de la présente consultation reconnaissent avoir pris connaissance des articles 413-9 à 413-12 du code pénal, et des sanctions encourues en cas de non respect des mesures de protection concernant les informations sensibles. Elle s'engage en outre à ne donner aux personnes placées sous sa responsabilité dans l'exécution des prestations qui incombent à l'entreprise qu'elle représente, aucun ordre ou instruction contraire aux prescriptions de l'autorité qualifiée de la direction de l'équipement et du SNPS durant les travaux qui lui ont été communiqués. Elle s'engage à obtenir de la part de ses employés, appelés sous sa responsabilité à un titre quelconque à intervenir dans l'exécution des prestations, une déclaration individuelle attestant que ces employés ont pris connaissance des articles 413-9 à 413-12 du code pénal et qu'ils n'ont ni à détenir ni à communiquer des informations sur le déroulement des prestations relatives au site précité du Ministère de l'Intérieur. - IDENTIFICATION des travailleurs : tous les intervenants sur chantier doivent être identifiables par la MO et MOE. L'entrepreneur doit communiquer la liste des ses compagnons au CSPS. Il sera exigé le port de la carte d'identification professionnelle sur le casque.





Code	Désignation
4.2	<u>Blocs-portes</u>
4.2.1	Organigramme Le présent poste comprend la réalisation de l'organigramme, avec : - L'ensemble des cylindres seront des cylindres européens doubles de haute sécurité A2P1* avec éléments de fermeture multidirectionnel et clés à reproduction protégé - Chaque entreprise a en charge la fourniture, la pose et les incidences d'organigramme avec passes partiels et passes généraux suivant les besoins du Maître d'Ouvrage, et ce pour les cylindres le concernant. - L'entreprise titulaire du présent lot aura en charge la commande avec l'organisation de l'organigramme en concertation avec le Maître d'Ouvrage et la Maîtrise d'Oeuvre ainsi les entreprises des lots menuiseries extérieures, métallerie, menuiseries intérieures et Électricité + fournisseur. - Chaque entreprise concernée par des cylindres devra transmettre au titulaire du lot Menuiserie Intérieure l'ensemble des éléments nécessaires à l'élaboration de cet organigramme. - Chaque entreprise aura cependant à sa charge les incidences de l'organigramme sur ces cylindres, et en devra la fourniture et pose. - L'ensemble des serrures seront équipées du système clé de chantier et les serrures définitives sera remis a une entreprise responsable et laissée à la disposition des entreprises. Localisation : <i>Organigramme des clés pour l'ensemble des portes de la zone du bâtiment concernée par les travaux</i>
4.2.2	Note acoustique concernant les blocs-portes  2.4.2 Portes Les portes acoustiques d'indice $R_A \geq 35$ dB sont munies de joint sur les quatre côtés, le joint en partie basse de l'ouvrant vient en compression sur une barre de seuil ou, dans le cas des isolements très importants, un seuil à la Suisse, ces seuils doivent être compatibles avec la réglementation handicapés. Les portes acoustiques ne doivent pas être recoupées ou détalonnées. La compatibilité entre la quincaillerie utilisée et le maintien des performances acoustiques doit être vérifiée. Porte pleine d'indice $R_A \geq 40$ dB. Localisation : entre bureau de tous type y compris espace ouvert et circulation, entre deux espaces ouverts, entre espace ouvert et atelier, entre chef DMAT et espace ouvert. Porte pleine d'indice $R_A \geq 35$ dB. Localisation : entre bureau de tous type y compris espace ouvert et circulation, entre réunion et circulation.
4.2.3	Blocs-portes finition à peindre 

Code	Désignation
	 DESCRIPTIF Matière : inox. Qualité : 304. Finition : brossé. Béquille à angle droit : - longueur : 140 mm, - diamètre : 19 mm, - saillie (hors rosace) : 60 mm. Circlips sur rosace avec ressort de rappel. Rosace ronde : - diamètre : 53 mm, - épaisseur : 10 mm. Entraxe de fixation : 38 mm. Sous-construction en acier. Carré : - section : 7 mm (libre non sert), prémonté sur béquille pour un temps de montage plus court, - longueur : 115 mm avec butée de mise en place. <u>Marques et Références</u> Type BEQUILLE DOUBLE INOX SJ33 OPENLINE de chez FOUSSIER.....  DESCRIPTIF Matière : inox. Qualité : AISI 202. Diamètre : 53 mm. Épaisseur : 9 mm. Fixation invisible.  

Code	Désignation
	<u>Marques et Références</u> Type ROSACE INOX POUR BEQUILLE de chez VACHETTE ASSA ABLOY.....  Diamètre en mm 37 Hauteur en mm 36 Butoir standard Marion Butée de sol corps en aluminium creux, bague d'amortissement et capuchon noir. <u>Marques et Références</u> Type BUTOIR STANDARD ALU MARION - OPENLINE de chez OPENLINE.....
4.2.3.1	Bloc-Porte plein 1 vantail en bois finition à peindre - 93 x ht. 204 cm Le présent poste comprend la fourniture et pose de bloc-porte formant ensemble dormant et vantail, ferré et ajusté en atelier, et disposant des caractéristiques suivantes : <u>Huisséries:</u> - Huissérie bois raboté à feuillure formant couvre-joint - Section pour pose dans mur en maçonnerie de 200 mm épaisseur - Ferrage par paumelles à peindre, au minimum 3 unités par vantail - Scellement avec fixations adaptées <u>Vantaux:</u> - Portes à âme pleine de 40 mm d'épaisseur (Lisse / Pas de postformé) - Performance acoustique : Sans objet - Exigence au feu : Sans - Parements 2 faces prépeinte (Peinture de finition charge lot Plâtrerie-Peinture) - Serrure électrique motorisées avec contrôle d'accès à la charge du titulaire du lot Électricité/sécurité. Une Plus-value pour porte avec passe-câble intégré est prévue dans un article ci-après - Garniture double avec béquille coudée sur rosace ronde avec ressort de rappel avec gamme coordonnée pour autres accessoires - Butoir mural ou au sol assorti à la quincaillerie - Porte étiquette sur face extérieure du bloc-porte - L'incorporation des huisséries dans les ouvrages et dans les cloisons sont à charge du présent lot - Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueur et aux préconisations du fabricant. - Détalonnage des portes pour transit d'air Localisation : Bloc-porte suivant plans Architecte RDC - Circulation vers Réunion/San/ESR DSIC
4.2.3.2	Bloc-Porte plein 1 vantail en bois finition à peindre - 93 x ht. 204 cm - Béquille seule Le présent poste comprend la fourniture et pose de bloc-porte formant ensemble dormant et vantail, ferré et ajusté en atelier, et disposant des caractéristiques suivantes : <u>Huisséries:</u> - Huissérie bois raboté à feuillure formant couvre-joint - Section pour pose dans cloisons en plaques de plâtre de 98 mm épaisseur - Ferrage par paumelles à peindre, au minimum 3 unités par vantail - Scellement avec fixations adaptées <u>Vantaux:</u> - Portes à âme pleine de 40 mm d'épaisseur (Lisse / Pas de postformé) - Performance acoustique : Sans objet - Exigence au feu : Sans - Parements 2 faces prépeinte (Peinture de finition charge lot Plâtrerie-Peinture) - Serrure avec bec de cane simple



Code	Désignation
	- Garniture double avec béquille coudée sur rosace ronde avec ressort de rappel avec gamme coordonnée pour autres accessoires - Butoir mural ou au sol assorti à la quincaillerie - Porte étiquette sur face extérieure du bloc-porte - L'incorporation des huisseries dans les ouvrages et dans les cloisons sont à charge du présent lot - Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueur et aux préconisations du fabricant. - Détalonnage des portes pour transit d'air Localisation : <i>Bloc-porte suivant plans Architecte</i> <i>RDC - Circulation</i>
4.2.3.3	Bloc-Porte plein 1 vantail en bois finition à peindre - 93 x ht. 204 cm - Condamnation Le présent poste comprend la fourniture et pose de bloc-porte formant ensemble dormant et vantail, ferré et ajusté en atelier, et disposant des caractéristiques suivantes : <u>Huisseries:</u> - Huisserie bois raboté à feuillure formant couvre-joint - Section pour pose dans cloisons en plaques de plâtre de 98 mm épaisseur - Ferrage par paumelles à peindre, au minimum 3 unités par vantail - Scellement avec fixations adaptées <u>Vantaux:</u> - Portes à âme pleine de 40 mm d'épaisseur (Lisse / Pas de postformé) - Performance acoustique : Sans objet - Exigence au feu : Sans - Parements 2 faces prépeinte (Peinture de finition charge lot Plâtrerie-Peinture) - Serrure avec bec de cane à condamnation disposant d'un indicateur d'occupation et ouverture d'urgence - Garniture double avec béquille coudée sur rosace ronde avec ressort de rappel avec gamme coordonnée pour autres accessoires - Butoir mural ou au sol assorti à la quincaillerie - Idéogramme sur face extérieure du bloc-porte - L'incorporation des huisseries dans les ouvrages et dans les cloisons sont à charge du présent lot - Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueur et aux préconisations du fabricant. - Détalonnage des portes pour transit d'air Localisation : <i>Bloc-porte suivant plans Architecte</i> <i>RDC - Douche 1 zone sanitaires</i> <i>RDC - Douche 2 zone sanitaires</i>
4.2.3.4	Bloc-Porte plein 1 vantail en bois finition à peindre - 93 x ht. 204 cm - Serrure - CF 1/2H Le présent poste comprend la fourniture et pose de bloc-porte formant ensemble dormant et vantail, ferré et ajusté en atelier, et disposant des caractéristiques suivantes : <u>Huisseries:</u> - Huisserie bois raboté à feuillure formant couvre-joint - Section pour pose dans mur en maçonnerie de 200 mm épaisseur - Ferrage par paumelles à peindre, au minimum 3 unités par vantail - Scellement avec fixations adaptées <u>Vantaux:</u> - Portes à âme pleine de 40 mm d'épaisseur (Lisse / Pas de postformé) - Performance acoustique : Sans objet - Exigence au feu : Coupe feu 1/2 Heure - Parements 2 faces prépeinte (Peinture de finition charge lot Plâtrerie-Peinture) - Serrure de sûreté à cylindre européen 1 point de fermeture sans bouton moleté - Garniture double avec béquille coudée sur rosace ronde avec ressort de rappel avec gamme coordonnée pour autres accessoires - Ferme porte complet avec bras à glissière coulissant adapté au porte coupe-feu - Les Joints coupe-feu ou isophonique selon prescription seront prévues à gorges. - Signalétique réglementaire porte coupe-feu - Butoir mural ou au sol assorti à la quincaillerie - Porte étiquette sur face extérieure du bloc-porte - L'incorporation des huisseries dans les ouvrages et dans les cloisons sont à charge du présent lot - Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueur et aux préconisations du fabricant. - Détalonnage des portes pour transit d'air Localisation : <i>Bloc-porte suivant plans Architecte</i> <i>R-1 - Local adjacent Stockage / Décartonnage</i> <i>RDC - Stockage EPI</i>
4.2.3.5	Bloc-Porte plein 1 vantail en bois finition à peindre - 93 x ht. 204 cm - CF 1/2H Le présent poste comprend la fourniture et pose de bloc-porte formant ensemble dormant et vantail, ferré et ajusté en atelier, et disposant des caractéristiques suivantes : <u>Huisseries:</u> - Huisserie bois raboté à feuillure formant couvre-joint - Section pour pose dans mur en maçonnerie de 200 mm épaisseur - Ferrage par paumelles à peindre, au minimum 3 unités par vantail - Scellement avec fixations adaptées <u>Vantaux:</u> - Portes à âme pleine de 40 mm d'épaisseur (Lisse / Pas de postformé) - Performance acoustique : Sans objet - Exigence au feu : Coupe feu 1/2 Heure

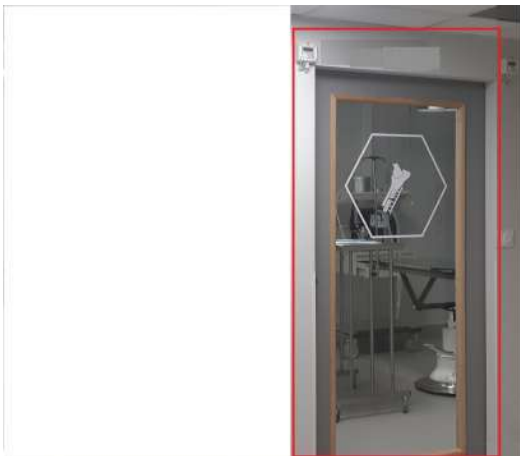




Code	Désignation
	- Parements 2 faces prépeinte (Peinture de finition charge lot Plâtrerie-Peinture) - Serrure électrique motorisées avec contrôle d'accès à la charge du titulaire du lot Électricité/sécurité. Une Plus-value pour porte avec passe-câble intégré est prévue dans un article ci-après - Garniture double avec béquille coudée sur rosace ronde avec ressort de rappel avec gamme coordonnée pour autres accessoires - Ferme porte complet avec bras à glissière coulissant adapté au porte coupe-feu - Les Joints coupe-feu ou isophonique selon prescription seront prévues à gorges. - Signalétique réglementaire porte coupe-feu - Butoir mural ou au sol assorti à la quincaillerie - Porte étiquette sur face extérieure du bloc-porte - L'incorporation des huisseries dans les ouvrages et dans les cloisons sont à charge du présent lot - Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueur et aux préconisations du fabricant. - Détalonnage des portes pour transit d'air Localisation : Bloc-porte suivant plans Architecte R-1 - Stockage / Décartonnage
4.2.3.6	Bloc-Porte plein 1 vantail en bois finition à peindre - 93 x 204 cm ht - Serrure - Acoustique RA sup ou égal à 40dB Le présent poste comprend la fourniture et pose de bloc-porte formant ensemble dormant et vantail, ferré et ajusté en atelier, et disposant des caractéristiques suivantes : <u>Huisseries:</u> - Huisserie bois raboté à feuillure formant couvre-joint - Section pour pose dans mur en maçonnerie de 200 mm épaisseur - Ferrage par paumelles à peindre, au minimum 3 unités par vantail - Scellement avec fixations adaptées <u>Vantaux:</u> - Portes à âme pleine de 40 mm d'épaisseur (Lisse / Pas de postformé) - Performance acoustique : RA sup ou égal à 40 dB - Exigence au feu : Sans - Parements 2 faces prépeinte (Peinture de finition charge lot Plâtrerie-Peinture) - Serrure de sûreté à cylindre européen 1 point de fermeture sans bouton moleté - Garniture double avec béquille coudée sur rosace ronde avec ressort de rappel avec gamme coordonnée pour autres accessoires - Butoir mural ou au sol assorti à la quincaillerie - Porte étiquette sur face extérieure du bloc-porte - L'incorporation des huisseries dans les ouvrages et dans les cloisons sont à charge du présent lot - Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueur et aux préconisations du fabricant. - Détalonnage des portes pour transit d'air INTERDIT pour portes acoustique selon note BET Acoustique - Les portes acoustiques sont munies de joint sur les quatre cotes, le joint en partie basse de l'ouvrant vient en compression sur une barre de seuil ou, dans le cas des isolements très importants, un seuil à la Suisse, ces seuils doivent être compatibles avec la réglementation handicapes. - Les portes acoustiques ne doivent pas être recoupées ou détalonnées. - La compatibilité entre la quincaillerie utilisée et le maintien des performances acoustiques doit être vérifiée. Localisation : Bloc-porte suivant plans Architecte RDC - Chef DRM RDC - Adj DRM
4.2.3.8	Bloc-Porte vitré 1 vantail avec cadre bois finition à peindre - 93 x 204 cm ht - Serrure - Acoustique RA sup ou égal à 40dB Le présent poste comprend la fourniture et pose de bloc-porte formant ensemble dormant et vantail, ferré et ajusté en atelier, et disposant des caractéristiques suivantes : <u>Huisseries:</u> - Huisserie bois raboté à feuillure formant couvre-joint - Section pour pose dans cloisons en plaques de plâtre de 98 mm épaisseur - Ferrage par paumelles à peindre, au minimum 3 unités par vantail - Scellement avec fixations adaptées <u>Vantaux:</u> - Portes à âme pleine de 40 mm d'épaisseur (Lisse / Pas de postformé) - Performance acoustique : RA sup ou égal à 40 dB - Exigence au feu : Sans - Parements 2 faces prépeinte (Peinture de finition charge lot Plâtrerie-Peinture) - Serrure de sûreté à cylindre européen 1 point de fermeture sans bouton moleté - Garniture double avec béquille coudée sur rosace ronde avec ressort de rappel avec gamme coordonnée pour autres accessoires - Butoir mural ou au sol assorti à la quincaillerie - Porte étiquette sur face extérieure du bloc-porte - L'incorporation des huisseries dans les ouvrages est à la charge du présent lot et inclus au présent article - Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueur et aux préconisations du fabricant. - Détalonnage des portes pour transit d'air INTERDIT pour portes acoustique selon note BET Acoustique





Code	Désignation
	- Vitrage toute hauteur en verre feuilleté de sécurité contre les risques de blessures, de degré pare-flamme ou coupe-feu et/ou acoustique, identique au bloc-porte dans lequel il est intégré. - Dimensions 0.60 x 1.80 m environ - Le vitrage est maintenu par des parcloles en bois dur de section suivant le détail architecte, avec masse vue de 40 mm x 15 mm épaisseur. - Finition a peindre à charge du lot Peinture  - Les portes acoustiques sont munies de joint sur les quatre cotes, le joint en partie basse de l'ouvrant vient en compression sur une barre de seuil ou, dans le cas des isollements très importants, un seuil à la Suisse, ces seuils doivent être compatibles avec la réglementation handicapés. - Les portes acoustiques ne doivent pas être recoupées ou détalonnées. - La compatibilité entre la quincaillerie utilisée et le maintien des performances acoustiques doit être vérifiée. Localisation : <i>Bloc-porte suivant plans Architecte</i> RDC - Local syndicat RDC - Réunion RDC - ESR DSIC R+1 - Chef DSIS R+1 - Adj DSIS R+1 - Réunion 1 R+1 - CCN RFV R+1 - Chef BDSSI R+1 - Espace partagé BDSSI R+1 - Réunion 2 R+2 - Chef DRF R+2 - Adj DRF R+2 - Espace partagé BPCM R+2 - Adj Direction 1 R+2 - Chef DMAT R+2 - Réunion R+2 - Adj Direction 2 R+2 - Direction Bloc-Porte plein 1 vantail en bois finition à peindre - 93 x 204 cm ht - Serrure - Acoustique RA sup ou égal à 40dB - Coupe-feu 1/2 heure Le présent poste comprend la fourniture et pose de bloc-porte formant ensemble dormant et vantail, ferré et ajusté en atelier, et disposant des caractéristiques suivantes : <u>Huisséries:</u> - Huissérie bois raboté à feuillure formant couvre-joint - Section pour pose dans cloisons en plaques de plâtre de 98 mm épaisseur - Ferrage par paumelles à peindre, au minimum 3 unités par vantail - Scellement avec fixations adaptées <u>Vantaux:</u> - Portes à âme pleine de 40 mm d'épaisseur (Lisse / Pas de postformé) - Performance acoustique : RA sup ou égal à 40 dB - Exigence au feu : Coupe feu 1/2 Heure - Parements 2 faces prépeinte (Peinture de finition charge lot Plâtrerie-Peinture) - Serrure de sûreté à cylindre européen 1 point de fermeture sans bouton moleté - Garniture double avec béquille coudée sur rosace ronde avec ressort de rappel avec gamme coordonnée pour autres accessoires - Ferme porte complet avec bras à glissière coulissant adapté au porte coupe-feu - Les Joints coupe-feu ou isophonique selon prescription seront prévues à gorges. - Signalétique réglementaire porte coupe-feu - Butoir mural ou au sol assorti à la quincaillerie - Porte étiquette sur face extérieure du bloc-porte - L'incorporation des huisseries dans les ouvrages est à la charge du présent lot et inclus au présent article - Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueur et aux préconisations du fabricant. - Détalonnage des portes pour transit d'air INTERDIT pour portes acoustique selon note BET Acoustique



Code	Désignation
	- Vitrage toute hauteur en verre feuilleté de sécurité contre les risques de blessures, de degré pare-flamme ou coupe-feu et/ou acoustique, identique au bloc-porte dans lequel il est intégré. - Dimensions 0.60 x 1.80 m environ - Le vitrage est maintenu par des parcloches en bois dur de section suivant le détail architecte, avec masse vue de 40 mm x 15 mm épaisseur. - Finition à peindre à charge du lot Peinture - Les portes acoustiques sont munies de joint sur les quatre cotes, le joint en partie basse de l'ouvrant vient en compression sur une barre de seuil ou, dans le cas des isollements très importants, un seuil à la Suisse, ces seuils doivent être compatibles avec la réglementation handicapés. - Les portes acoustiques ne doivent pas être recoupées ou détalonnées. - La compatibilité entre la quincaillerie utilisée et le maintien des performances acoustiques doit être vérifiée. Localisation : <i>Bloc-porte suivant plans Architecte</i> R+1 - Atelier R+2 - Atelier
4.2.3.10	Bloc-porte plein à 2 vantaux en bois finition à peindre - 93+53 x 204 cm ht - Acoustique RA sup ou égal à 40dB Le présent poste comprend la fourniture et pose de bloc-porte formant ensemble dormant et vantail, ferré et ajusté en atelier, et disposant des caractéristiques suivantes : <u>Huisseries:</u> - Huisserie bois raboté à feuillure formant couvre-joint - Section pour pose dans mur en maçonnerie de 200 mm épaisseur - Ferrage par paumelles à peindre, au minimum 3 unités par vantail - Scellement avec fixations adaptées <u>Vantaux:</u> - Portes à âme pleine de 40 mm d'épaisseur (Lisse / Pas de postformé) - Performance acoustique : RA sup ou égal à 40 dB - Exigence au feu : Sans - Parements 2 faces prépeinte (Peinture de finition charge lot Plâtrerie-Peinture) - Serrure électrique motorisées avec contrôle d'accès à la charge du titulaire du lot Électricité/sécurité. Une Plus-value pour porte avec passe-câble intégré est prévue dans un article ci-après - Garniture double avec béquille coudée sur rosace ronde avec ressort de rappel avec gamme coordonnée pour autres accessoires - Crémone pompier apparente à poignée basculante, tringle ronde en acier de diamètre 10 mm x 730 mm, rallonge de tringle en acier de diamètre 10 mm x 600 mm, boîtier sans vis apparente, 4 coulissex anti-bruit, pêne haut en acier de diamètre 15 mm avec fusible en polyamide intégré fondant en 15 secondes à 200° et bloquant le pêne en butée contre la gâche (système breveté), pêne bas en acier de diamètre 15 mm, pêne monté sur ressort permettant une course morte de 16 mm en cas d'effraction avec un tournevis côté extérieur. Coloris RAL au choix l'architecte - Butoir mural ou au sol assorti à la quincaillerie - Porte étiquette sur face extérieure du bloc-porte - L'incorporation des huisseries dans les ouvrages est à la charge du présent lot et inclus au présent article - Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueur et aux préconisations du fabricant. - Détalonnage des portes pour transit d'air INTERDIT pour portes acoustique selon note BET Acoustique - Les portes acoustiques sont munies de joint sur les quatre cotes, le joint en partie basse de l'ouvrant vient en compression sur une barre de seuil ou, dans le cas des isollements très importants, un seuil à la Suisse, ces seuils doivent être compatibles avec la réglementation handicapés. - Les portes acoustiques ne doivent pas être recoupées ou détalonnées. - La compatibilité entre la quincaillerie utilisée et le maintien des performances acoustiques doit être vérifiée. Localisation : <i>Bloc-porte suivant plans Architecte</i> RDC - Espace ouvert BIS + Espace ouvert BA
4.2.3.11	Bloc-Porte plein 1 vantail en bois finition à peindre - 93 x ht. 204 cm - CR3 Le présent poste comprend la fourniture et pose de bloc-porte formant ensemble dormant et vantail, ferré et ajusté en atelier, répondant strictement au niveau d'exigence de résistance CR3, et disposant des caractéristiques suivantes : <u>Huisseries:</u> - Huisserie bois raboté à feuillure formant couvre-joint - Section pour pose dans mur en maçonnerie de 200 mm épaisseur - Ferrage par paumelles à peindre, au minimum 3 unités par vantail - Scellement avec fixations adaptées <u>Vantaux:</u> - Portes à âme pleine de 40 mm d'épaisseur (Lisse / Pas de postformé) - Performance acoustique : Sans - Exigence au feu : Sans - Parements 2 faces prépeinte (Peinture de finition charge lot Plâtrerie-Peinture) - Serrure électrique motorisées avec contrôle d'accès à la charge du titulaire du lot Électricité/sécurité. Une Plus-value pour porte avec passe-câble intégré est prévue dans un article ci-après - Garniture double avec béquille coudée sur rosace ronde avec ressort de rappel avec gamme coordonnée pour autres accessoires - Butoir mural ou au sol assorti à la quincaillerie - Porte étiquette sur face extérieure du bloc-porte - L'incorporation des huisseries dans les ouvrages et dans les cloisons sont à charge du présent lot - Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueur et aux préconisations du fabricant. - Détalonnage des portes pour transit d'air INTERDIT pour portes acoustique selon note BET Acoustique





Code	Désignation
	- Vantail avec parements certifié CR3 et ensemble de l'ouvrage avec PV certification CR3 - Paumelles renforcées adapté aux poids et dimensions du vantail et avec fiches anti-dégondage - Aucun jeu résiduel permettant l'insertion d'un outil. Localisation : <i>Bloc-porte suivant plans Architecte</i> R+1 - Circulation vers CCN RFV, Chef BDSSI... R+2 - Circulation vers LT DSIC R+2 - Circul vers Espace ouvert BEAM+Espace ouvert BCD R+2 - Circul vers "Circulation commune"
4.2.3.12	Bloc-Porte plein 1 vantail en bois finition à peindre - 93 x ht. 204 cm - CR3 - CF 1/2H Le présent poste comprend la fourniture et pose de bloc-porte formant ensemble dormant et vantail, ferré et ajusté en atelier, <u>répondant strictement au niveau d'exigence de résistance CR3</u>, et disposant des caractéristiques suivantes : <u>Huisséries:</u> - Huissérie bois raboté à feuillure formant couvre-joint - Section pour pose dans mur en maçonnerie de 200 mm épaisseur - Ferrage par paumelles à peindre, au minimum 3 unités par vantail - Scellement avec fixations adaptées <u>Vantaux:</u> - Portes à âme pleine de 40 mm d'épaisseur (Lisse / Pas de postformé) - Performance acoustique : Sans objet - Exigence au feu : Coupe feu 1/2 Heure - Parements 2 faces prépeinte (Peinture de finition charge lot Plâtrerie-Peinture) - Serrure électrique motorisées avec contrôle d'accès à la charge du titulaire du lot Électricité/sécurité. Une Plus-value pour porte avec passe-câble intégré est prévue dans un article ci-après - Garniture double avec béquille coudée sur rosace ronde avec ressort de rappel avec gamme coordonnée pour autres accessoires - Ferme porte complet avec bras à glissière coulissant adapté au porte coupe-feu - Les Joints coupe-feu ou isophonique selon prescription seront prévues à gorges. - Signalétique réglementaire porte coupe-feu - Butoir mural ou au sol assorti à la quincaillerie - Porte étiquette sur face extérieure du bloc-porte - L'incorporation des huisseries dans les ouvrages et dans les cloisons sont à charge du présent lot - Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueur et aux préconisations du fabricant. - Détalonnage des portes pour transit d'air - Vantail avec parements certifié CR3 et ensemble de l'ouvrage avec PV certification CR3 - Paumelles renforcées adapté aux poids et dimensions du vantail et avec fiches anti-dégondage - Aucun jeu résiduel permettant l'insertion d'un outil. Localisation : <i>Bloc-porte suivant plans Architecte</i> RDC - Stockage EPI RDC - Stockage / atelier R+1 - Atelier
4.2.3.13	Bloc-Porte plein 1 vantail en bois finition à peindre - 93 x ht. 204 cm - CR3 - Acoustique RA sup ou égal à 40dB Le présent poste comprend la fourniture et pose de bloc-porte formant ensemble dormant et vantail, ferré et ajusté en atelier, <u>répondant strictement au niveau d'exigence de résistance CR3</u>, et disposant des caractéristiques suivantes : <u>Huisséries:</u> - Huissérie bois raboté à feuillure formant couvre-joint - Section pour pose dans mur en maçonnerie de 200 mm épaisseur - Ferrage par paumelles à peindre, au minimum 3 unités par vantail - Scellement avec fixations adaptées <u>Vantaux:</u> - Portes à âme pleine de 40 mm d'épaisseur (Lisse / Pas de postformé) - Performance acoustique : RA sup ou égal à 40 dB - Exigence au feu : Sans - Parements 2 faces prépeinte (Peinture de finition charge lot Plâtrerie-Peinture) - Serrure électrique motorisées avec contrôle d'accès à la charge du titulaire du lot Électricité/sécurité. Une Plus-value pour porte avec passe-câble intégré est prévue dans un article ci-après - Garniture double avec béquille coudée sur rosace ronde avec ressort de rappel avec gamme coordonnée pour autres accessoires - Butoir mural ou au sol assorti à la quincaillerie - Porte étiquette sur face extérieure du bloc-porte - L'incorporation des huisseries dans les ouvrages et dans les cloisons sont à charge du présent lot - Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueur et aux préconisations du fabricant. - Détalonnage des portes pour transit d'air INTERDIT pour portes acoustique selon note BET Acoustique - Vantail avec parements certifié CR3 et ensemble de l'ouvrage avec PV certification CR3 - Paumelles renforcées adapté aux poids et dimensions du vantail et avec fiches anti-dégondage - Aucun jeu résiduel permettant l'insertion d'un outil.





Code	Désignation
4.2.3.14	- Les portes acoustiques sont munies de joint sur les quatre cotes, le joint en partie basse de l'ouvrant vient en compression sur une barre de seuil ou, dans le cas des isolements très importants, un seuil à la Suisse, ces seuils doivent être compatibles avec la réglementation handicapes. - Les portes acoustiques ne doivent pas être recoupées ou détalonnées. - La compatibilité entre la quincaillerie utilisée et le maintien des performances acoustiques doit être vérifiée. Localisation : <i>Bloc-porte suivant plans Architecte</i> <i>R+1 - Espace ouvert BSU</i> Bloc-porte plein à 2 vantaux en bois finition à peindre - 93+53 x 204 cm ht - CR3 Le présent poste comprend la fourniture et pose de bloc-porte formant ensemble dormant et vantail, ferré et ajusté en atelier, répondant strictement au niveau d'exigence de résistance CR3, et disposant des caractéristiques suivantes : <u>Huisséries:</u> - Huissérie bois raboté à feuillure formant couvre-joint - Section pour pose dans mur en maçonnerie de 200 mm épaisseur - Ferrage par paumelles à peindre, au minimum 3 unités par vantail - Scellement avec fixations adaptées <u>Vantaux:</u> - Portes à âme pleine de 40 mm d'épaisseur (Lisse / Pas de postformé) - Performance acoustique : Sans - Exigence au feu : Sans - Parements 2 faces prépeinte (Peinture de finition charge lot Plâtrerie-Peinture) - Serrure électrique motorisées avec contrôle d'accès à la charge du titulaire du lot Électricité/sécurité. Une Plus-value pour porte avec passe-câble intégré est prévue dans un article ci-après - Garniture double avec béquille coudée sur rosace ronde avec ressort de rappel avec gamme coordonnée pour autres accessoires - Crémone pompier apparente à poignée basculante, tringle ronde en acier de diamètre 10 mm x 730 mm, rallonge de tringle en acier de diamètre 10 mm x 600 mm, boîtier sans vis apparente, 4 coulisseaux anti-bruit, pêne haut en acier de diamètre 15 mm avec fusible en polyamide intégré fondant en 15 secondes à 200° et bloquant le pêne en butée contre la gâche (système breveté), pêne bas en acier de diamètre 15 mm, pêne monté sur ressort permettant une course morte de 16 mm en cas d'effraction avec un tournevis côté extérieur. Coloris RAL au choix l'architecte - Butoir mural ou au sol assorti à la quincaillerie - Porte étiquette sur face extérieure du bloc-porte - L'incorporation des huisseries dans les ouvrages est à la charge du présent lot et inclus au présent article - Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueur et aux préconisations du fabricant. - Détalonnage des portes pour transit d'air l - Vantail avec parements certifié CR3 et ensemble de l'ouvrage avec PV certification CR3 - Paumelles renforcées adapté aux poids et dimensions du vantail et avec fiches anti-dégondage - Aucun jeu résiduel permettant l'insertion d'un outil. Localisation : <i>Bloc-porte suivant plans Architecte</i> <i>R+1 - Convivialité / "Circulation communes"</i>
4.2.3.15	Bloc-porte plein à 2 vantaux en bois finition à peindre - 73+73 x 204 cm ht - CR3 Le présent poste comprend la fourniture et pose de bloc-porte formant ensemble dormant et vantail, ferré et ajusté en atelier, répondant strictement au niveau d'exigence de résistance CR3, et disposant des caractéristiques suivantes : <u>Huisséries:</u> - Huissérie bois raboté à feuillure formant couvre-joint - Section pour pose dans mur en maçonnerie de 200 mm épaisseur - Ferrage par paumelles à peindre, au minimum 3 unités par vantail - Scellement avec fixations adaptées <u>Vantaux:</u> - Portes à âme pleine de 40 mm d'épaisseur (Lisse / Pas de postformé) - Performance acoustique : Sans - Exigence au feu : Sans - Parements 2 faces prépeinte (Peinture de finition charge lot Plâtrerie-Peinture) - Serrure électrique motorisées avec contrôle d'accès à la charge du titulaire du lot Électricité/sécurité. Une Plus-value pour porte avec passe-câble intégré est prévue dans un article ci-après - Garniture double avec béquille coudée sur rosace ronde avec ressort de rappel avec gamme coordonnée pour autres accessoires - Crémone pompier apparente à poignée basculante, tringle ronde en acier de diamètre 10 mm x 730 mm, rallonge de tringle en acier de diamètre 10 mm x 600 mm, boîtier sans vis apparente, 4 coulisseaux anti-bruit, pêne haut en acier de diamètre 15 mm avec fusible en polyamide intégré fondant en 15 secondes à 200° et bloquant le pêne en butée contre la gâche (système breveté), pêne bas en acier de diamètre 15 mm, pêne monté sur ressort permettant une course morte de 16 mm en cas d'effraction avec un tournevis côté extérieur. Coloris RAL au choix l'architecte - Butoir mural ou au sol assorti à la quincaillerie - Porte étiquette sur face extérieure du bloc-porte - L'incorporation des huisseries dans les ouvrages est à la charge du présent lot et inclus au présent article - Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueur et aux préconisations du fabricant. - Détalonnage des portes pour transit d'air l





Code	Désignation
4.2.3.16	- Vantail avec parements certifié CR3 et ensemble de l'ouvrage avec PV certification CR3 - Paumelles renforcées adapté aux poids et dimensions du vantail et avec fiches anti-dégondage - Aucun jeu résiduel permettant l'insertion d'un outil. Localisation : <i>Bloc-porte suivant plans Architecte</i> <i>R+2 - Circul vers chef DRF et Adj DRF / "Circul communes"</i> Bloc-porte plein à 2 vantaux en bois finition à peindre - 93+53 x 204 cm ht - PF 1/2 Heure Va et vient DAS Le présent poste comprend la fourniture et pose de bloc-porte formant ensemble dormant et vantail, ferré et ajusté en atelier, et disposant des caractéristiques suivantes : <u>Huisséries:</u> - Huissérie bois raboté à feuillure formant couvre-joint - Section pour pose dans cloisons en plaques de plâtre de 98 mm épaisseur - Ferrage par paumelles à peindre, au minimum 3 unités par vantail - Scellement avec fixations adaptées <u>Vantaux:</u> - Portes à âme pleine de 40 mm d'épaisseur (Lisse / Pas de postformé) - Performance acoustique : Sans - Exigence au feu : Pare flamme 1/2 heure - Parements 2 faces prépeinte (Peinture de finition charge lot Plâtrerie-Peinture) - L'incorporation des huisseries dans les ouvrages est à la charge du présent lot et inclus au présent article - Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueur et aux préconisations du fabricant. - Détalonnage des portes pour transit d'air INTERDIT pour portes acoustique selon note BET Acoustique - Bloc porte DAS double action sur pivots linteau - L'entreprise aura à sa charge le calfeutrement par joints spéciaux P.F. entre les parois et le bâti. - Les ventouses sont repris en quincaillerie et seront prévues autonome. - Paumelles spéciales à ressort va et vient, avec résistance au feu pare flamme. - Plaque de propreté sur chacun des vantaux et aux 2 faces - La fermeture de secours sera assurée par les pivots en linteau système DAS - Profil central anti- pince doigts caoutchouc avec fourrure Pare Flammes. - Découpes nécessaires, suivant les indications du lot détection incendie pour l'encastrement éventuel des appareils électriques dans les menuiseries, dans les huisseries ou portes en bois. - Sélecteurs de vantaux, ferme-portes et barres anti-panique, y compris contact de position début de course et fin de course - Ventouses électromagnétiques à manque de courant 48Vcc (maintien des portes en position ouverte) avec bouton de désactivation manuelle, - Raccordement sur alimentation laissé en attente par l'électricien des portes DAS, 2 vantaux, conformes NFS 61-937, équipées d'une ventouse électromagnétique à manque de courant 48 Vcc avec contacts de position intégrés - Les portes asservies à la détection devront être agréées D.A.S. (Dispositif Actionné de Sécurité), conforme à la NF S 61-937 agréées par P.V. du CSTB à proposer à l'agrément du Bureau de Contrôle. Les portes de recoupement de circulations doivent répondre à la norme NF Blocs portes intérieures - Classement FASTE mode 2. - Certificat du C.S.T.B. homologuant le type de blocs portes. L'entreprise devra par conséquent se fournir chez un fabricant de marque réputée et reconnue. La pose se fera conformément aux prescriptions du fabricant et aux Normes. Localisation : <i>Bloc-porte suivant plans Architecte</i> <i>R+1 - Convivialité / Circulation vers CCN RFV, Chef BDSSI...</i> <i>R+2 - Circulation / Espace ouvert BRC</i>
4.2.4	Plus-value pour porte avec passe-câble intégré Plus-value pour porte avec passe-câble intégré, avec :



Code	Désignation
4.3 4.3.1	- Bloc-porte préparé pour la pose d'une gâche ou serrure électrique avec passage de câble intégré entre dormant et ouvrant. - Le passage de câble sera assuré par un dispositif encastré type « passe-câble masqué » (spirale ou flexible renforcé) adapté au profilé, de manière à garantir un passage fiable des conducteurs (alimentation + signal / retour contact) sans risque de cisaillement ni d'arrachement lors des mouvements de la porte, tout en restant invisible lorsque la porte est fermée. - Le dimensionnement et la section des conducteurs seront adaptés au courant et à la tension du système électrique. - Le dispositif devra permettre une séparation aisée ouvrant/dormant pour maintenance, sans intervention sur le câblage. - Système devra être compatible avec les performances feu / sécurité des blocs-portes ci-avant - La serrure électrique motorisées + contrôle d'accès est à la charge du titulaire du lot Électricité/sécurité Lock case EL524 Motor locks are best suited in high traffic doors. The locks can be electrically controlled by access control system or by a remote control system such as timer, keypad or push button. The locks can be used both in exit and fire rated doors. The lock is recommended to be used in high traffic doors of public buildings, business premises, hospitals, educational premises, shopping centres and sports stadiums. EL524 have indications for EAO and control box EA420 is needed with this electric lock. EL524 is French model.  <i>Principe de serrure donné à titre indicatif par le MOA et qui sera mis en oeuvre par le prestataire qui gère la sécurité du site</i> Localisation : Pour l'ensemble des blocs-portes avec contrôle d'accès suivant plans Architecte - R-1 - Stockage / Décartonnage (Porte 1 Vantail) - R-1 - Stockage gr électrogène (Au lot serrurerie) - RDC - Espace ouvert BIS (Porte tierce double Vtx) - RDC - Stockage EPI (Porte 1 Vantail) - RDC - Stockage / Atelier (Porte 1 Vantail) - RDC - Circu vers Réu/San/ESR DSIC (Porte 1 Vtl) - R+1 - Espace ouvert BSU (Porte 1 Vantail) - R+1 - Atelier (Porte 1 Vantail) - R+1 - Circulations (Porte 1 Vantail) - R+1 - Convivialité (Porte tierce double Vtx) - R+1 - IGI 1300 (Au lot serrurerie) - R+2 - LT DSIC (Au lot serrurerie) - R+2 - Circulations (Portes 1 Vantail x2u) - R+2 - Circulations (Porte tierce double Vtx) - R+2 - Espace ouvert BEAM (Porte 1 Vantail) Ouvrages divers Claustras à tasseaux bois droits en pin Le présent poste comprend la fourniture et pose d'un habillage mural en sapin formant imitation claustras boisé, disposant des caractéristiques suivantes :

Code	Désignation
4.3.2	- Ossature verticale et horizontale formant cadre de section adapté suivant plans Architecte - Remplissage en tasseaux, liteaux ou carrelets en sapin de section appropriée - Traitement à cœur en autoclave de classe de risque 2 avec certificat de garantie - Section des bois 60 mm de largeur et 30 mm de profondeur avec espacement de 20 mm entre chaque montant - Compris toutes coupes, calage, etc... - Toutes sujétions de fixation en pied et en tête pour un bon maintien de l'ensemble - Ponçage et vernis mat incolore en 3 couches à la charge du présent lot   - Réaction au feu : C-s1-d0 ou M2 minimum - Fixation par visserie adaptées - Sujétions pour parfaites rigidité et stabilité de l'ensemble - Tous détails de mise en œuvre, coupes, chutes, petites parties, ajustage et autres sujétions incluses  Localisation : <i>Habillages muraux en médium stratifié dans les parties communes suivant plans de repérage "PALIER" de l'Architecte</i> Plinthes en bois à peindre - Ht 10 cm Le présent poste comprend la fourniture et pose de plinthes en bois à peindre, disposant des caractéristiques suivantes : - Plinthes droites en sapin ou médium à bords vifs mise en oeuvre par collage et vissage compris découpes (coupes d'onglets dans les angles) et toutes sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux DTU et normes en vigueur. - Hauteur : 10 cm environ - Y compris réalisation d'un joint acrylique de finition Localisation : <i>Plinthes bois dans l'ensemble des pièces du projet suivant détail ci-dessus à l'exception des plinthes en mélaminés situées sous les caissons bois ci-après</i>
4.3.3	Plinthes en mélaminé blanc - Ht 10 cm

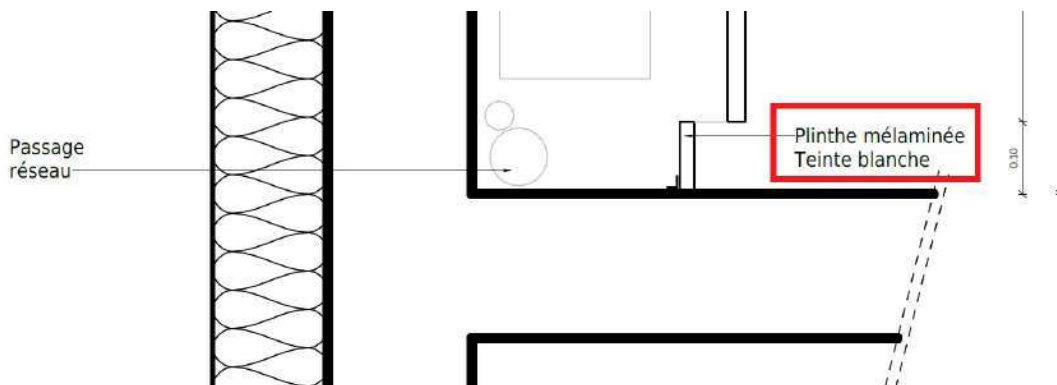
Code

Désignation

Le présent poste comprend la fourniture et pose de plinthes en mélaminé blanc, disposant des caractéristiques suivantes :

- Plinthes droites en mélaminés blanc à bords vifs mise en oeuvre par collage et/ou vissage sur équerre support compris découpes (coupes d'onglets dans les angles) et toutes sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux DTU et normes en vigueur.
- Hauteur : 10 cm environ

- Un vide formant amenée d'aire du ventilo-convecteur devra être présent entre le haut de la plinthe et le bas du caisson suivant plan de détail de l'Architecte



SUIVANT PLAN DE DETAIL DE L'ARCHITECTE

Localisation :

Plinthes en mélaminés blanc situées sous les caissons bois ci-après au droit des menuiseries extérieures suivant plans Architecte et détail

4.3.4

Caissons en mélaminé blanc formant allège et tablettes des fenêtres

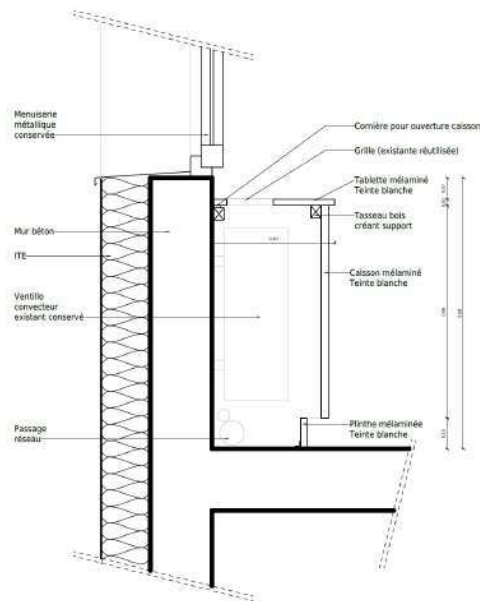
Le présent poste comprend la fourniture et pose de caissons en mélaminé blanc formant allège et tablettes des fenêtres, disposant des caractéristiques suivantes :

- Ossature porteuse en pin ou sapin de section adapté de classe 2 minimum
- Habillage en panneaux de particules mélaminés blancs d'épaisseur 16 mm avec faces visibles de qualité décorative
- Traitement des chants visibles assortis
- Pose en allèges et retour formant tablette par fixations adapté sur tasseaux, y compris toutes sujétions de calages, de coupes, d'entailles, d'ajustements, pour une parfaite finition.
- Visseries et fixations adaptées bois/panneau
- Équerres ou inserts selon besoin
- Charnières adaptées pour ouverture caisson
- Un joint acrylique de finition sera appliqué en rive des tablettes contre les parois.
- Compris toutes coupes droites et biaisés

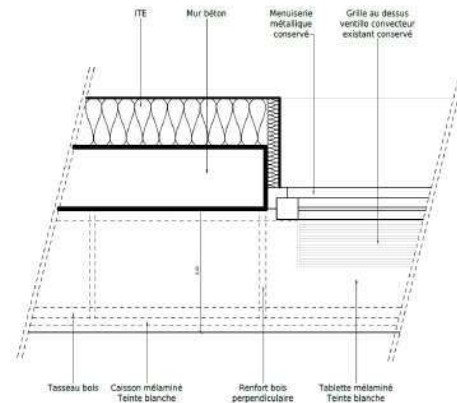
Code

Désignation

- Grille existante réutilisée (Dépose et repose à la charge du titulaire du lot Chauffage)
- La plinthe en mélaminé blanc est compté à l'article ci-avant
- Un vide formant amenée d'aire du ventilo-convecteur devra être présent entre le haut de la plinthe et le bas du caisson suivant plan de détail de l'Architecte



Coupe sur caisson mélaminé



Plan sur caisson mélaminé

SUIVANT PLAN DE DETAIL DE L'ARCHITECTE**2.4.5 Caissons des ventilo-convecteurs**

Les caissons doivent être mise en œuvre après les cloisons, ils ne doivent pas être continus entre deux locaux.

Localisation : ensemble des caissons de ventilo-convesteurs.

4.3.5 Trappe de visite de gaines techniques - 30 x 30 en pose verticale - Acoustique RA sup ou égal à 37dB

Le présent poste comprend la fourniture et pose de trappe de visite, disposant des caractéristiques suivantes :

- Huisserie en bois raboté à peindre, en profil "traditionnel" ou "à dégorgement" à simple feuillure y compris adaptation pour pose dans tous type de support (Faux-plafonds, maçonnerie, cloisonnement plaque de plâtre...)
- Couvre-joints plats assemblés à coupes d'onglets sur 1 face, dans le cas de cadre dormant "traditionnel".
- 2 charnières du type "simple action" à lame de 125 normale.
- Boîte à gâche et gâche avec empennage de serrure.
- Vantail battant âme pleine avec alaises 4 cotés en bois dur assemblées sur languette d'embrèvement, et composé par assemblage de panneaux dérivés du bois de forte densité, ou par âme composite hétérogène à stabilité garantie en ambiance différentielle, pour une épaisseur totale de 40 à 41 mm.
- Parements 2 faces par fibre de bois dur qualité à peindre ou pré-peinte.
- Réglages et mise en jeux après pose.
- Joints isophonique en feuillure d'huissierie du type à lèvres en caoutchouc polychloroprène ignifugé qualité M1, auto-adhésifs, 4 côtés.
- Serrure à targette à coffre réduit à mortaiser avec fouillot triangulaire ou carré et rosace extérieure.

Code

Désignation



2.4.4 Trappes de visite

Une étanchéité parfaite doit être réalisée entre la trappe de visite et l'ouvrage la recevant.

Trappes de visite des gaines techniques d'indice $R_A \geq 37$ dB (trappes de chez Malerba ou Comex ou techniquement équivalent).

Localisation : trappes dans les bureaux, réunions, ou espaces convivialité, à priori pas de cas.

4.3.6

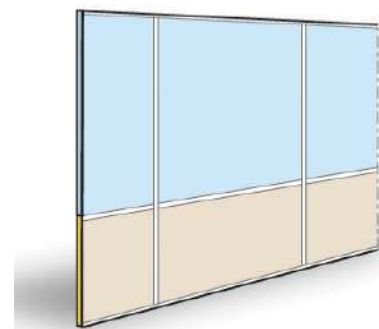
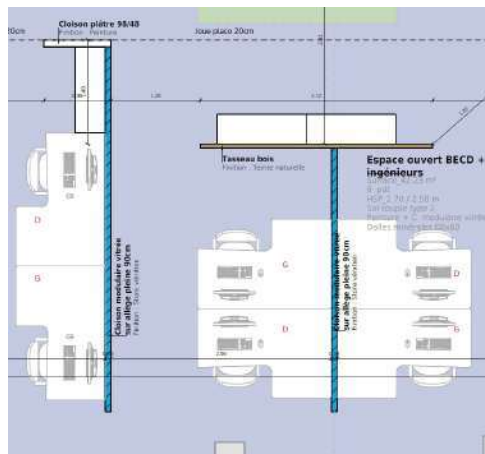
Stores intérieurs vénitiens aluminium à manœuvre manuelle

Le présent poste comprend la fourniture et pose de stores vénitiens installés devant une cloison vitrée ou un châssis vitré, disposant des caractéristiques suivantes :

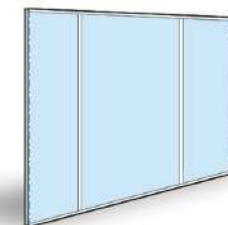
- Stores de type vénitien installés devant une cloison vitrée ou un châssis vitré composés de lamelles horizontales en aluminium orientables et relevables manuellement
- Lamelles de 25 mm et 0.18 mm épaisseur environ
- Manœuvre manuelle.
- Coffre / rail supérieur en profil aluminium de teinte assortie aux lamelles ou blanche selon choix maître d'œuvre
- Manœuvre de relevage par cordon équipé d'un dispositif de blocage auto-freinant.
- Manœuvre d'orientation des lamelles par tige (tringle) transparente
- Toutes visseries, chevilles, consoles, embouts, etc. nécessaires à une installation complète et durable.
- Ensemble des accessoires de finition assortis
- Pose en applique en façade de cloison vitrée ou un châssis vitré
- Dimensions : largeur suivant plans, hauteur suivant plans.
- Finition laquée teinte au choix de l'Architecte dans la gamme RAL ou nuancier fabricant
- Compris toutes sujétions de fixations, découpes, de raccords et de parfait achèvement.
- Évacuation des déchets en décharge réglementée.
- Compris toutes sujétions de mise en œuvre conformément aux DTU en vigueur
- Produit répondant aux normes françaises et européennes applicables et notamment la norme NF EN 13120 et NF EN 13659

Marques et Références retenues par l'entreprise :

Type de chez ou équivalent



Vitré sur allège



Vitré toute hauteur

Localisation :

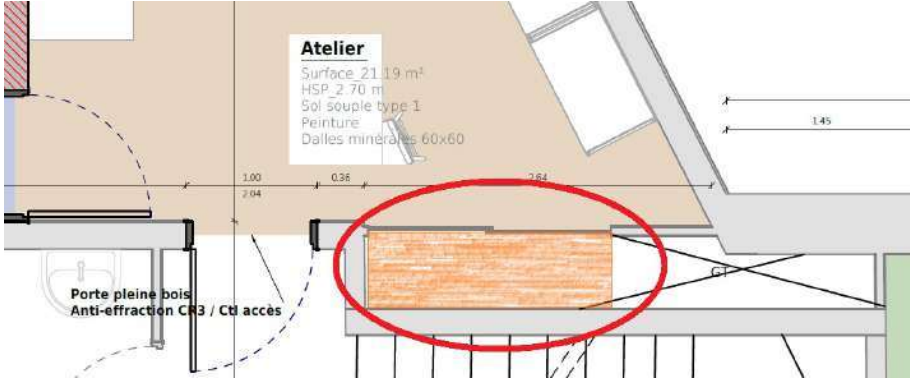
Suivant plans de l'Architecte et détails ci-dessus

4.3.7

Façade de placard coulissante sur rail de 1.90 x 2.50 m ht

Le présent poste comprend la fourniture et la pose de portes de placards coulissantes sur rail, disposant des caractéristiques suivantes :

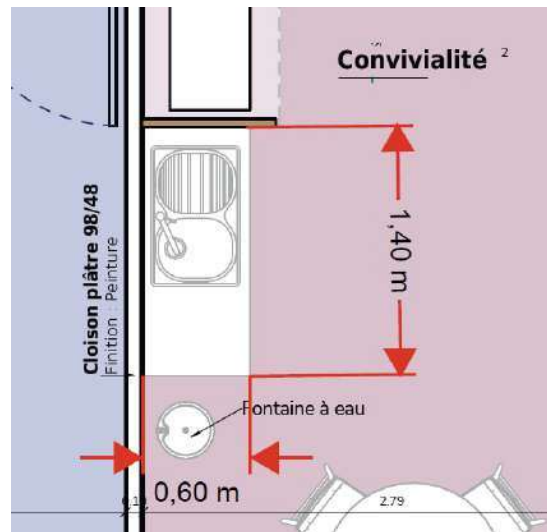
- Portes coulissantes en mélaminé de 10 mm formant façade de placard avec amortisseurs permettant de ralentir la fermeture des vantaux

Code	Désignation
	coulissants - Rail de roulement en partie basse fixé sur tasseau bois de 25 mm épaisseur - Guidage en partie haute avec bandeau - Profilés, bandeau et rails en acier galvanisé prélaqué - Boîtier porte roulette et roulettes à raison de 2 unités par portes - Sujétions pour fixations soignées, coupes de toute nature, chutes, calepinage, raccords, petites parties, baguettes d'angles ou de calefeutrement, accessoires de finition - Toutes sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur. - Dimension : Suivant article détaillé ci-après - Coloris : Blanc standard - Compris traverse basse support du rail bas de guidage et ensemble des poteaux bois d'arrivée toutes hauteur sur cloisons de part et d'autre du placard, posés sur cloisons droites ou biaises, réaliser en panneaux MDF ou sapin de 19 mm épaisseur et formant butée de porte de part et d'autre du placard - Porte de placard à 2 vantaux Marques et Références retenues par l'Entreprise : Type de chez Localisation : Façade de placard coulissante dans les logements suivant détail ci-dessus Cette prestation sera réalisée selon les besoins réels en phase chantier suivant demande écrite de l'Architecte
4.3.8	Rayonnages en mélaminé blanc dans placard ci-avant Le présent poste comprend l'aménagement de rayonnages en mélaminé blanc, disposant des caractéristiques suivantes : - Côtés et tablettes en panneaux de particules mélaminé, formant étagères de placard, d'épaisseur 19 mm minimum (épaisseur à ajuster selon portée), décor uni blanc 2 faces et chants, compris fixations par crémaillères en acier nickelé avec supports droits ou tasseaux bois, équerres de maintien - Sujétions pour fixations soignées, coupes de toute nature, chutes, accessoires de finition - Ensemble adapté pour profondeur de 0.55 m environ - 5 rayons en pose libre sur taquets et crémaillère et/ou tasseaux bois de maintien arrière avec visserie du rayonnage dessus - y compris toutes sujétions de réalisation, fixations soignées, coupes de toute nature, chutes, accessoires de finition  Localisation : Aménagement de rayonnages dans placard ci-avant Cette prestation sera réalisée selon les besoins réels en phase chantier suivant demande écrite de l'Architecte
4.3.9	Meuble point d'eau Convivialité - Long 1.40 m environ / Ht 0.85 m environ / Prof 0.60 m environ Le présent poste comprend la fourniture et pose d'un meuble point d'eau, disposant des caractéristiques suivantes : Meuble : - 2 portes battantes en médium hydrofuge finition stratifié avec charnière fermeture lente - Étagère et fonds mélaminé hydrofuge 12 mm - Poignées et boutons de tirage en aluminium modèle à soumettre - Réservation pour appareils ménagers (F et P appareils ménagers hors lot) Plinthes : - Plinthes à angles vifs de 100 mm hauteur, en médium d'épaisseur adaptée - Finition stratifié ton aux choix de l'architecte sur une face et chant vus - Fixations par chevilles, coupes d'onglet sur angles - Tous détails de mise en œuvre, coupes, chutes, petites parties, ajustage et autres sujétions incluses Plan de travail et jambage/réhausse support du plan de travail : - Plan de travail bois épaisseur 38 mm finition vernis d'usine - Résistant à l'usure, aux chocs, aux rayures - Contre-face avec pare vapeur - Chant arrière protégé contre l'humidité et vernis étanche sous le retour du plan - Coloris : au choix de l'architecte

Code

Désignation

- Réserve pour appareils ménagers (F et P appareils ménagers hors lot)
- Fixation aux murs et cloisons par cornières invisibles



EXTRAIT PLANS ARCHITECTE : Longueur 1.40 m environ / Hauteur 0.85 m environ / Profondeur 0.60 m environ



DETAIL DE PRINCIPE A AJUSTER EN FONCTION DES DIMENSIONS REELS DU PLAN

- Fixation par visserie et clouterie adaptées sur ossature ci-avant
- Ensemble des accessoires de quincaillerie, tel que charnières, poignées, etc suivant détail et référence architecte
- Baguettes d'angles ou de calfeutrements et accessoires de finition
- Réservations suivant demande du Maître d'œuvre
- Sujétions pour parfaites rigidité et stabilité de l'ensemble
- Tous détails de mise en œuvre, coupes, chutes, petites parties, ajustage et autres sujétions incluses
- Compris toutes sujétions de mise en œuvre conformément aux DTU en vigueur et aux préconisations du fabricant
- Protection des ouvrages contigus
- Classement au feu : M3 minimum

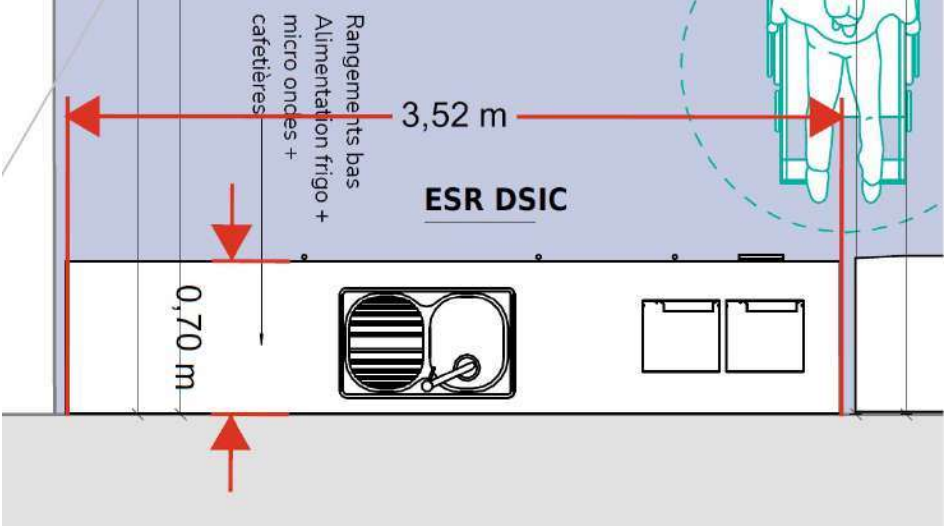
***Nota:**

L'entreprise devra fournir un plan d'exécution à l'architecte pour approbation avant fabrication

- L'évier et la robinetterie est à la charge du lot PLOMBERIE - CHAUFFAGE - VENTILATION

Localisation :

Meuble point d'eau dans convivialité au R+1 et convivialité au R+2

Code	Désignation
4.3.10	Meuble kitchenette ESR DSIC - Long 3.52 m environ / Ht 0.85 m environ / Prof 0.70 m environ Le présent poste comprend la fourniture et pose d'un meuble kitchenette, disposant des caractéristiques suivantes : Meuble : - 4 portes battantes en médium hydrofuge finition stratifié avec charnière fermeture lente - Étagère et fonds mélaminé hydrofuge 12 mm - Poignées et boutons de tirage en aluminium modèle à soumettre - Réservation pour appareils ménagers (F et P appareils ménagers hors lot) Plinthes : - Plinthes à angles vifs de 100 mm hauteur, en médium d'épaisseur adaptée - Finition stratifié ton aux choix de l'architecte sur une face et chant vus - Fixations par chevilles, coupes d'onglet sur angles - Tous détails de mise en œuvre, coupes, chutes, petites parties, ajustage et autres sujétions incluses Plan de travail et jambage/réhausse support du plan de travail : - Plan de travail bois épaisseur 38 mm finition vernis d'usine - Résistant à l'usure, aux chocs, aux rayures - Contre-face avec pare vapeur - Chant arrière protégé contre l'humidité et vernis étanche sous le retour du plan - Coloris : au choix de l'architecte - Réservation pour appareils ménagers (F et P appareils ménagers hors lot) - Fixation aux murs et cloisons par cornières invisibles  EXTRAIT PLANS ARCHITECTE : Longueur 3.52 m environ / Hauteur 0.85 m environ / Profondeur 0.70 m environ 



Code	Désignation
4.3.11	<u>DETAIL DE PRINCIPE A AJUSTER EN FONCTION DES DIMENSIONS REELS DU PLAN</u> <u>(Longueur meuble du présent projet 3.52 m environ)</u> - Fixation par visserie et clouterie adaptées sur ossature ci-avant - Ensemble des accessoires de quincaillerie, tel que charnières, poignées, etc suivant détail et référence architecte - Baguettes d'angles ou de calfeutrements et accessoires de finition - Réservations suivant demande du Maître d'œuvre - Sujétions pour parfaites rigidité et stabilité de l'ensemble - Tous détails de mise en œuvre, coupes, chutes, petites parties, ajustage et autres sujétions incluses - Compris toutes sujétions de mise en œuvre conformément aux DTU en vigueur et aux préconisations du fabricant - Protection des ouvrages contigus - Classement au feu : M3 minimum <i>*Nota:</i> L'entreprise devra fournir un plan d'exécution à l'architecte pour approbation avant fabrication - L'évier et la robinetterie est à la charge du lot PLOMBERIE - CHAUFFAGE - VENTILATION Localisation : <i>Meuble kitchenette dans local ESR DSIC</i> Limite de prestations mobilier non prévu : A CHARGE DU MOA : Tables, chaises, bureaux, écrans plats



